



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

DÉCLARATION FNEC-FP-FO C.A.E.N. Du 02 décembre 2014

Monsieur le Recteur,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Académique de l'Education Nationale,

La réforme des rythmes scolaires, le socle commun des connaissances, des compétences et de la culture sont les thèmes que nous aimerions aborder avant de commencer à travailler sur l'ordre du jour de ce C.A.E.N.

Avec la réforme des rythmes scolaires, ce qui était auparavant à la périphérie, c'est-à-dire le périscolaire, devient aujourd'hui le centre. La classe doit maintenant s'organiser autour des loisirs. Les emplois du temps des collègues sont ainsi soumis aux impératifs locaux. La ville de Bordeaux, pour ne citer qu'elle, fait varier les horaires 5 fois par semaine pour une même école. Ainsi, il arrive que les élèves ne soient jamais restés aussi longtemps à l'école avec si peu d'heures de classe.

L'objet de cette réforme n'est donc nullement pédagogique. C'est un grand bond en arrière et un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités territoriales...

Nous rappelons une nouvelle fois que notre organisation demande l'abandon de la réforme des rythmes scolaires qui entraîne également une dégradation des conditions de travail des personnels de notre administration.

Quant au socle commun...

Certains personnels enseignants ont reçu dans leur boîte professionnelle un courriel avec un lien vers un questionnaire anonyme sur le thème suivant : « Participez à la consultation nationale sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture ». Après avoir répondu au questionnaire, leur constat est souvent celui-ci : le MEN veut que nous nous appropriions, sans véritable débat de fond, ces perspectives :

- une potentielle déréglementation locale sur les programmes ;
- une notation consistant à la suppression des notes et moyennes, pour une évaluation de compétences transversales ;
- la suppression du brevet sous sa forme actuelle ;
- des épreuves terminales du socle ;
- la disparition des disciplines au profit de méthodologie et de transversalité ;
- et enfin, une orientation définie par le socle et ses épreuves terminales.

Pour la FNEC-FP-FO, le socle est un nouveau dogme qui n'a d'autres finalités que de « déprofessionnaliser » notre métier et de « territorialiser » l'Ecole de la République. Nous ne l'acceptons pas et nous ne l'accepterons pas notamment parce que cela a des conséquences directes sur nos conditions de travail ! Les tâches annexes pour les professeurs (réunions, livret de compétences, etc.) et le temps de présence dans leur établissement ne cessent de s'alourdir. Les classes sans notes et l'évaluation par compétences vont encore contribuer à dégrader nos conditions de travail.

Pour nous, le MEN doit mettre fin à ces réformes qui ont fait la preuve de leur échec. Le socle n'est et ne sera pas une revendication des personnels.

Notre organisation va continuer à se battre pour le maintien d'une Ecole républicaine et laïque sans socle. Cet esprit républicain se retrouvera dans nos débats du jour sur la carte des formations 2015 - 2017. Vous savez sans doute que des mouvements de personnels se sont mis en place. La meilleure façon de les entendre serait de les écouter vraiment, Monsieur le Recteur. Sachez aussi qu'ils n'oublient pas votre responsabilité nouvelle sur le sujet, Madame la Vice-Présidente.

Pour terminer, à l'issue d'élections professionnelles desquelles notre organisation FO et ses composantes sortent souvent premiers et surtout toujours en progression, nous voulons rappeler ici quelques-unes des revendications que porte la FNEC-FP-FO au nom des personnels :

- Augmentation des salaires qui sont bloqués par le pacte de responsabilité ;
- Abaissement des effectifs dans les classes ;
- Retrait du décret du 20 août 2014 sur les obligations de service des enseignants du secondaire ;
- Arrêt de toutes les réformes qui détruisent l'Ecole de la République : socle commun, « territorialisation », nouveaux rythmes scolaires, développement de la formation par apprentissage, etc. La FNEC-FP-FO vous remercie pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO, Philippe SIMONET